

Date de la séance

Le 29 avril 2026

Date de convocation

Le 23 avril 2026

Date de publication

Le 23 avril 2026

Nombre de délégués

En exercice	34
Présents	23
Procurations	10
Excusé	0
Absent	1

N° 2026-04-51

OBJET :

**Adoption du Budget
Primitif 2026 – budget
communautaire**

Le Président certifie
que la liste des
délibérations a été
publiée sur le site
internet de la
Communauté de
Communes Gally-
Mauldre

L'an deux mille vingt-six

Le mercredi 29 avril, à 18h30, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en salle du conseil municipal de la mairie de Feucherolles, en séance publique, sous la présidence de Vincent GAY, Président.

Commune d'ANDELU : Vincent MECHENET

Commune de BAZEMONT : Jean-Bernard HETZEL,

Commune de Chavenay : Myriam BRENAC, Stéphane GOMPERTZ

Commune de CRESPIERES : Adriano BALLARIN, Agnès TABARY

Commune de DAVRON :

Commune de FEUCHEROLLES : Michel DELAMAIRE, Martine LEPAGE,
Christophe LELAIT

Commune d'HERBEVILLE : Vincent GAY

Commune de MAREIL-SUR-MAULDRE : Nathalie CAHUZAC,

Commune de MAULE : Olivier LEPRETRE, Samuel COLLIN, Caroline QUINET, Benjamin GOHET, Amina DEMBRI, Nicolas BOURGET, Vincent LAVISSE

Commune de MONTAINVILLE : Sophie MALLEDAN (suppléante d'Éric MARTIN, excusé)

Commune de SAINT-NOM-LA-BRETECHE : Jean-Philippe ANTOINE,
Nathalie ZENOU, Magali HANNECART, Sophie LAFEUILLADE

Procurations :

Sandrine HUSER a donné pouvoir à Jean-Bernard HETZEL
Christophe DEBUSNE a donné pouvoir à Nathalie CAHUZAC
Jean-Marie ROLLET a donné pouvoir à Michel DELAMAIRE
Jerôme FENAILLON a donné pouvoir à Sophie LAFEUILLADE
Damien GUIBOUT a donné pouvoir à Adriano BALLARIN
Sidonie KARM a donné pouvoir à Olivier LEPRETRE
Denis COURTOT a donné pouvoir à Samuel COLLIN
Sylvie BIGAY a donné pouvoir à Amina DEMBRI
Carl MAUGER a donné pouvoir à Magali HANNECART
Thomas BATIGNE a donné pouvoir à Vincent GAY

Excusé :

Absents : Gilles STUDNIA

Secrétaire de séance : Agnès TABARY

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2312-1,

VU la loi 92-125 du 6 février 1992,

VU l'instruction budgétaire et comptable M57,

VU la délibération du conseil communautaire n° 2025-03-19 du 11 mars 2026 prenant acte de la tenue d'un Débat relatif au Rapport sur les Orientations Budgétaires pour l'exercice 2026,

CONSIDERANT qu'il convient d'adopter le budget primitif pour 2026,

CONSIDERANT l'avis favorable du bureau communautaire nouvellement élu en date du 15 avril 2026 ;

ENTENDU l'exposé d'Adriano BALLARIN, Vice-Président

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

- ⇒ **ADOpte** par nature et chapitre le Budget Primitif de la Communauté de Communes pour l'exercice 2026, pour les montants tels que présentés en annexe :
- ⇒ **AUTORISE** Monsieur le Président à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de chaque section.

ANNEXE BUDGET PRIMITIF 2026

Section fonctionnement

Dépenses

011 (charges générales)	5 463 545,00
012 (charges de personnel)	2 539 713,00
65 (subventions, indemnités Elus...)	1 412 003,62
67 (charges spécifiques)	500,00
68 (dotations aux provisions)	5 000,00
014 (prélèvement FNGIR et FPIC)	1 930 204,00
042 (amortissements + opérations d'ordre)	250 000,00
023 (virement à la section d'investissement)	5 849 643,15
Total	17 450 608,77

Recettes

70 (produits des services)	1 094 040,00
73 (impôts et taxes)	2 617 632,00
731 (impositions directes)	7 032 059,00
74 (subventions et dotation reçues)	2 013 040,00
75 (autres produits de gestion courante)	1 000,00
77 (produits spécifiques)	500,00
002 (résultat de fonctionnement reporté)	4 692 337,77
Total	17 450 608,77

Section investissement

Dépenses

041 (opérations patrimoniales)	35 777,00
16 (remboursement du capital de l'emprunt)	
20 (frais d'études, acquisition de logiciels)	577 674,00
204 (Subventions d'équipement versées)	2 690 391,85
21 (acquisitions + travaux)	2 158 355,00
23 (travaux en cours)	5 640 316,76
Total	11 102 514,61

Recettes

040 (amortissements)	250 000,00
041 (opérations patrimoniales)	35 777,00
021 (virement de la section de fonctionnement)	5 849 643,15
10222 (FCTVA)	10 000,00
13 (subventions diverses)	1 709 380,00
16 (emprunt de l'exercice)	
001 (solde d'exécution reporté)	3 247 714,46
Total	11 102 514,61

TOTAL GENERAL DEPENSES	28 553 123,38	TOTAL GENERAL RECETTES	28 553 123,38
-------------------------------	----------------------	-------------------------------	----------------------

Le Président
Vincent GAY

Pour copie conforme,

- Mise en ligne de l'acte le
11/05/26
- Document rendu exécutoire le



[Handwritten signature]